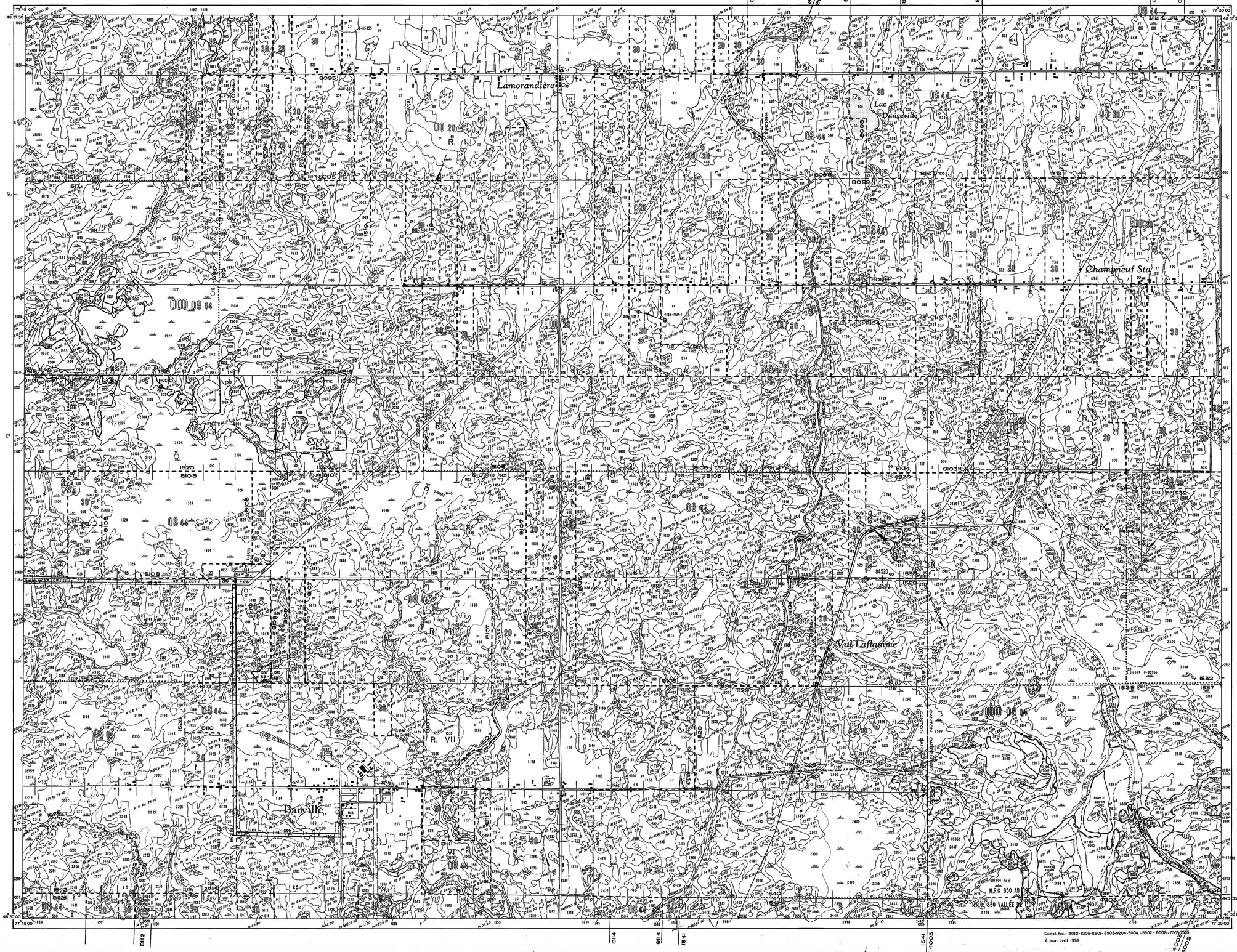

Compt. fos.: 8012-8305-8601-8902-9204-5006-5502-6508-7005-7505
À jour: avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Borrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Reboisement (brûlé ou à plat)
Plantation à densité mixte
Plantation à densité pleine
Plantation de boutures
Ensemencement
Éducation de peuplements
Récolte de bois des bâtiments isolés (abri de fibres)

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
Pessière
— — (l'épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — à pin blanc
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze kriech)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinettes noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinettes noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec résineux
Peuplerais avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
Cédrière avec résineux
Cédrière résineux
— — à pin gris
— — à pin blanc
— — à pin rouge
Mélanges de feuillus intolérants
— — sur alluvions

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à peuplier faux-tremble
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
Peuplerais
Peuplerais rouge
Érablières
— — à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau blanc
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jeunes

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50% 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jardiné irrégulier: Plus d'1 dominance de haut, tolérante, irrégulié des tiges entre 0 et 90 ans
Autres peuplements: irrégulié des tiges entre 0 et 60 ans
Vieilleux irrégulier: Plus d'1 dominance de haut, tolérante, irrégulié des tiges entre plus de 90 ans
Autres peuplements: irrégulié des tiges entre plus de 90 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 % et plus	e

Superficie extractrice de pierres: 1 ha et plus
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 (1) 12 10 m 0 (1)
S1 classe de densité
E1 classe de pente
12 classe d'âge
10 classe de hauteur
m classe de perturbation
0 classe de drainage
(1) sous groupe d'essences
1 groupement d'essences
m (1) 12 S1E1
m classe de perturbation
(1) classe d'âge
12 groupe de l'origine
S classe de densité
E classe de hauteur
1 classe de pente
(1) type de couvert

GRILLE DÉNSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 20m	2 17m	3 14m	4 11m	5 8m	6 5m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

S 86-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1*

000 08 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 4012
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 814
Municipalité
Division de recensement 84 520*
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1529 *
Région écologique 8c1
Municipalité régionale de comté M.R.C 850 ABITIBI*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1983
Carte forestière: Année de publication: 1984 85
Année de révision:

Divisions territoriales en date du 15/4/84
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-16	32-C-13	32-C-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-D-9	32-C-12	32-C-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-D-8	32-C-5	32-C-6	

32 C/12 S.E.